

**DECLARATION DE S.E.M LAOUALI LABO, AMBASSADEUR,
REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE DU NIGER
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES A GENEVE AU NOM DU
GROUPE AFRICAIN A LA DEUXIEME PARTIE DE LA HUITIEME
CONFERENCE DU TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES (ATT)**

POINT 5: DEBAT GENERAL

Monsieur le Président,

Je prends la parole au nom du Groupe africain.

Le Groupe africain voudrait d'abord vous adresser ses chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de nos travaux et pour l'organisation de cette reprise de la huitième Conférence du Traité sur le Commerce des Armes.

Monsieur le Président,

La prolifération, la circulation, le contrôle et la gestion des transferts d'armement en général et des armes légères et de petit calibre en particulier constituent un des sérieux défis sécuritaires auquel le monde entier est confronté aujourd'hui. En Afrique, cette situation constitue la première menace à la paix et à la sécurité des populations.

Cette réalité vient d'être réaffirmée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies à l'occasion du débat public du 8 août 2022 sur le thème « La paix et la sécurité en Afrique : renforcement des capacités pour le maintien de la paix », débat qui a reconnu l'apparition de plusieurs poches d'insécurité en Afrique due à la prolifération d'armes, à l'extrémisme violent et à l'augmentation des réseaux de criminalité transnationale organisée ; ainsi que par la réunion informelle organisée le 11 août 2022, par le Président de la Conférence des Désarmements, ici même à Genève, l'Ambassadeur Représentant Permanent de la République Démocratique du Congo.

Vous comprenez donc pourquoi notre région n'a jamais tergiversé sur son engagement dans la lutte contre le trafic illicite et le commerce incontrôlé de

ces armes qui sont les principaux canaux d'approvisionnement des rebellions, des terroristes et autres organisations criminelles.

Ainsi, nous continuons à garder à l'esprit la détermination et la volonté politique de tous les Etats qui nous ont permis d'avoir cet instrument en 2013, et de favoriser son entrée en vigueur dès décembre 2014 suivant.

Nous notons que depuis lors, 7 Conférences des Parties se sont tenues et espérons que la présente qui est la 8^{ème} du genre, sera sanctionnée par un engagement plus fort des Parties en vue d'une plus grande efficacité du Traité. Cela nous permettra notamment d'apporter une réponse appropriée et collective pour réguler et assainir plus que par le passé, les importations, les exportations et les transferts internationaux des armes.

Parmi nos aspirations profondes à ce niveau, figurent l'atteinte de l'objectif d'universalisation du Traité, le renforcement de la coopération internationale, et l'Assistance Technique aux Parties nécessaires.

En ce qui concerne l'universalisation du Traité, Nous appelons l'ensemble des membres de la communauté internationale à apporter leur appui à l'atteinte de cet objectif, dont l'importance pour l'application effective et l'efficacité de l'instrument n'est pas à démontrer. A ce titre, nous exprimons toutes nos félicitations aux Philippines qui viennent d'accepter le Traité. Dans la même veine, nous encourageons l'ensemble de toutes les parties prenantes à plus de transparence et de régularité dans l'établissement des rapports.

Monsieur le Président,

Au plan de la coopération internationale, le Groupe africain souligne l'importance de l'assistance technique aux Parties en développement, non avancées, insulaires ou sans Littoral, afin de leur permettre de mieux satisfaire les exigences du Traité. Cela inclut particulièrement le besoin en renforcement des capacités en matière de contrôle après expédition, de détection, de lutte contre la fraude, de traçage et d'identification des destinations finales des armes transférées et de leurs composantes.

En effet, et comme nous le savons tous d'ailleurs, les nouvelles technologies d'information et de communication et le développement rapide de l'électronique ne constituent pas seulement des atouts pour le progrès social et le développement. Ils posent aussi de nouveaux défis en matière de lutte contre le commerce illicite des armes, d'identification des composantes de ces armes

et de traçage, en raison des subtilités technologiques qu'elles offrent aux fraudeurs et autres acteurs malintentionnés.

Pendant ce temps, la prolifération des armes de tous calibres de ces dernières années, en Afrique et dans certaines parties du monde, continue à alimenter des foyers de tensions, à favoriser la propension des groupes terroristes et à aggraver la criminalité transnationale organisée.

Monsieur le Président,

Pour terminer, le Groupe africain réaffirme sa détermination à poursuivre les efforts avec les autres membres de la communauté internationale, en vue de mettre fin à ce fléau.

Nous réaffirmons particulièrement notre foi au désarmement général et complet, qui serait une mesure salutaire pour le bien-être de toute l'humanité et nous nourrissons l'espoir que les travaux de cette session seront déterminants dans notre aspiration à l'éradication de la menace nucléaire et à la réduction des armes de destruction massive.

Je vous remercie.